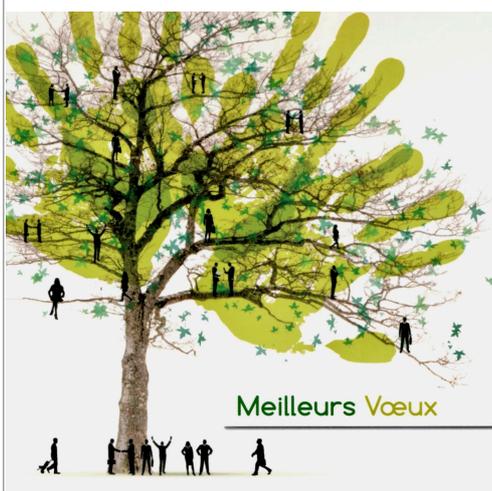


# LE BULLETIN

Des masseurs kinésithérapeutes du Doubs



## Vaccination covid

La vaccination covid se met en place dans le Doubs.

Quelques centres sont déjà opérationnels comme au CHU de Besançon, à l'hôpital Nord Franche comté, et au gymnase Résal à Besançon. La polyclinique de Franche Comté a proposé la vaccination à tout son personnel et ouvre son centre au public. A Pontarlier on peut réserver sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr) à la rubrique "CVCPTS pontarlier réservé aux professionnels de santé"

D'autres centres vont ouvrir. Consultez la carte interactive sur le site [sante.fr](http://sante.fr) en

[CLIQUANT ICI](#)

## Le mot du président

Chères consœurs, chers confrères.

Je reprends la plume en ce début d'année car, comme vous le savez, les élections de 2020 ont reconduit le conseil en place et je suis à nouveau votre président !! Les élections complémentaires ont aussi permis à notre équipe de s'étoffer de trois nouveaux membres.

Vous avez été nombreux à nous témoigner votre confiance et nous vous remercions de l'intérêt croissant que vous portez à notre structure. Je suis persuadé que l'édition de notre bulletin mensuel réalisé par tous et édité par notre commission communication y est pour beaucoup.

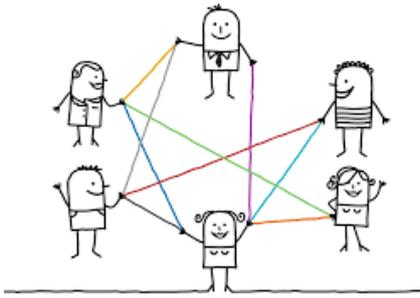
**2020** a été une année chaotique pour tous et notre profession n'a pas été épargnée, malgré les contraintes imposées vous avez su vous adapter tant dans vos pratiques professionnelles que dans votre disponibilité humaine auprès de vos patients, je pense aux directives sanitaires qui ont modifié nos pratiques de tous les jours et je pense également à tous nos confrères qui se sont mobilisés pour lutter contre les conséquences de ce virus.

Nos étudiants n'ont pas été en reste par leurs actions et leur dévouement, nous regrettons de ne pas avoir pu les remercier à leur juste valeur lors de la cérémonie de remise de diplômes qui n'a pas pu avoir lieu, qu'ils reçoivent ici nos félicitations, reconnaissances et remerciements.

**2021** débute dans des circonstances encore difficiles avec un avenir incertain pour nos conditions de travail, l'impact est aussi important sur notre vie de tous les jours, liens familiaux, amicaux, gestion de la vie courante.

Pour nous, professionnels où la relation avec nos patients est primordiale, les mesures de distanciation et de

## Déontologie



Le 24 décembre 2020 est paru au J.O. la version modifiée du code de déontologie. C'est la conclusion d'un important travail de la commission éthique et déontologie du CNOMK, qui s'est étendu sur plusieurs années. Ces modifications impacteront l'exercice de la profession et les missions de l'ordre.

La publication a été maintes fois différée en raison des modifications relatives à la publicité et imposées par les instances européennes pour tous les ordres de santé.

Cette nouvelle version comprend bien sûr des articles sur la publicité, mais aussi des modifications ou des ajouts que le conseil national a adoptés après proposition de la commission, assistée par les juristes du conseil national.

Au fur et à mesure de la communication faite par l'ordre National nous détaillerons sur le site les mesures prises.

Le décret dans le détail sur [LEGIFRANCE en cliquant ICI](#)

protection paraissent contre nature, mais le mal est nécessaire, souhaitons que cela soit le plus bref possible. Vous représentez une profession jeune d'esprit et dynamique, vous avez su vous adapter en 2020, nul doute que vous y arriverez aussi en 2021.

Le CDO a, lui aussi, su s'adapter à ces contraintes pour remplir ses missions, des nouvelles technologies de communication nous ont permis d'assurer nos réunions, mais ces contacts impersonnels sont frustrants et l'organisation contraignante, je tiens à remercier chaque membre du conseil pour sa disponibilité et son enthousiasme, l'union faisant la force, croyez bien que nous sommes unis dans le but de promouvoir, représenter notre profession et vous aider dans votre exercice quotidien.

J'en profite pour saluer nos trois nouveaux membres, Hélène GARCIA, Jean GUILLERMONT, Jacques SAUGIER, grâce à leur engagement le maillage territorial se concrétise, il est clair que le CDO 25 ce n'est pas que les MK de Besançon, le professionnel du haut-Doubs comme celui de Montbéliard n'a pas les mêmes contraintes et donc les mêmes attentes que celui de Besançon, Hélène rejoint Valérie MASSAINI déjà en place sur le pays de Montbéliard, elles pourront plus facilement prendre la « température » locale et nous communiquer les desideratas de nos confrères. Jacques, déjà investi dans de nombreuses représentations professionnelles en fera de même pour le Haut-Doubs depuis Pontarlier et Jean saura, de par ses compétences, renforcer toute l'équipe.

Je suis très satisfait de cette expansion géographique du CDO et je tiens à remercier très chaleureusement toute mon équipe qui se met humblement à votre service.

Janvier 2021 ne serait pas Janvier 2021 s'il n'y avait la rituelle présentation des vœux de bonne année.

Je vous présente donc, en mon nom et au nom de tous les membres du CDO 25, mes vœux de joie, bonheur, réussite professionnelle et familiale, n'oublions pas la santé, sujet d'actualité incontournable en cette période...

La vie est un don unique, faites le maximum pour en profiter et faire que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

Toutes mes amitiés.

**B AMOURETTE**